ASSEMBLEE CONSTITUANTE SEANCE PLENIERE SALLE DU GRAND CONSEIL

mardi 17 novembre 2009 14h00 - 19h00

PROCES-VERBAL

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture
- 2. Personnes excusées
- 3. Prestation de serment de M. Jean-Marc Guinchard
- 4. Approbation de l'ordre du jour
- 5. Communications de la Présidence
- 6. Désignation des scrutateurs
- 7. Etat d'avancement des travaux des commissions qui ne présentent pas de rapport
- 8. Déroulement des travaux de l'Assemblée: aménagement de la planification
- 9. Election d'un membre de la commission de contrôle financier
- 10. Règles de débat applicables au point suivant de l'ordre du jour
- 11. Examen du rapport préliminaire des travaux de la commission thématique 4 "Organisation territoriale et relations extérieures": *Relations extérieures et rapports avec la région*
 - a. Introduction par Mme Carine Bachmann, présidente de la commission
 - b. Présentation des enjeux et objectifs par M. Yves Lador, rapporteur
 - c. Présentation des thèses par M. Jean-François Rochat, rapporteur **Relations extérieures**
 - « Généralités »
 - Présentation de la thèse 1
 - Débat
 - « Compétences et exigences»
 - Présentation des thèses 2, 3 et 4
 - Débat

Affaires régionales

- « Généralités»
 - Présentation de la thèse 5
 - Débat
- « Compétences et exigences»
 - Présentation de la thèse 6
 - Débat
- « Institution régionale »
 - Présentation de la thèse 7
 - Débat
- « Participation et information »
 - Présentation des thèses 8 et 9
 - Débat
- 12. Divers
- 13. Clôture

1. ACCUEIL ET OUVERTURE DE LA SEANCE PAR M. THOMAS BÜCHI, COPRESIDENT, PRESIDENT DE SEANCE A 14H00

2.1 PERSONNES PRESENTES

- M. Thomas Büchi, Radical-Ouverture
- M. Murat Julian Alder, Radical-Ouverture
- M. Michel Amaudruz, UDC

Mme Carine Bachmann, Les Verts et Associatifs, dès 14h15

- M. Roberto Baranzini, socialiste pluraliste
- M. Richard Barbey, Libéraux & indépendants
- M. Michel Barde, G[e]'avance

Mme Janine Bezaguet, AVIVO

- M. Thomas Bläsi, UDC
- M. Bertrand Bordier, Libéraux & indépendants
- M. Boris Calame, Associations de Genève
- M. Georges Chevieux, Radical-Ouverture
- M. Michel Chevrolet, G[e]'avance

Mme Marguerite Contat Hickel, Les Verts et Associatifs

M. Nils de Dardel. SolidaritéS

Mme Simone de Montmollin, Libéraux & indépendants

- M. François de Planta, Libéraux & indépendants
- M. Christian de Saussure, G[e]'avance
- M. Yves-Patrick Delachaux, MCG
- M. Claude Demole, G[e]'avance
- M. Patrick-Etienne Dimier, MCG
- M. Michel Ducommun. SolidaritéS
- M. Alexandre Dufresne, Les Verts et Associatifs
- M. Jacques-Simon Eggly, Libéraux & indépendants

Mme Marie-Thérèse Engelberts, MCG

- M. Laurent Extermann, socialiste pluraliste, dès 14h15
- M. Franck Ferrier, MCG
- M. Marco Föllmi, PDC, dès 14h20
- M. Maurice Gardiol, socialiste pluraliste
- M. Pierre Gauthier, AVIVO
- M. Benoît Genecand, G[e]'avance
- M. Jean-Marc Guinchard, G[e]'avance

Mme Béatrice Gisiger, PDC

- M. Michel Grandjean, Les Verts et Associatifs
- M. Christian Grobet, AVIVO, dès 15h15

Mme Silja Halle, Les Verts et Associatifs

Mme Jocelyne Haller, SolidaritéS

- M. Lionel Halpérin, Libéraux & indépendants
- M. Bénédict Hentsch, Libéraux & indépendants
- M. Laurent Hirsch, Libéraux & indépendants
- M. Florian Irminger, Les Verts et Associatifs

Mme Louise Kasser, Les Verts et Associatifs

M. René Koechlin, Libéraux & indépendants

Mme Catherine Kuffer-Galland, Libéraux & indépendants

M. Pierre Kunz, Radical-Ouverture

M. David Lachat, socialiste pluraliste, dès 14h30

M. Yves Lador, Associations de Genève

M. Raymond Loretan, PDC

Mme Béatrice Luscher, Libéraux & indépendants

M. Alfred Manuel, Associations de Genève

Mme Claire Martenot, SolidaritéS

M. Antoine Maurice, Radical-Ouverture

M. Cyril Mizrahi, socialiste pluraliste

M. Souhaïl Mouhanna, AVIVO

M. Ludwig Muller, UDC

M. Jacques Pagan, UDC

M. Soli Pardo, UDC

Mme Christiane Perregaux, socialiste pluraliste

M. Olivier Perroux, Les Verts et Associatifs

M. Philippe Roch, PDC

M. Jean-François Rochat, AVIVO

M. Albert Rodrik, socialiste pluraliste

Mme Françoise Saudan, Radical-Ouverture

M. Andreas Saurer, Les Verts et Associatifs, dès 14h15

M. Jérôme Savary, Les Verts et Associatifs

M. Constantin Sayegh, PDC

M. Pierre Scherb, UDC

M. Pierre Schifferli, UDC

M. Thierry Tanquerel, socialiste pluraliste

M. Guy Tornare, PDC

M. Marc Turrian, AVIVO

M. Alberto Velasco, socialiste pluraliste

M. Jacques Weber, Libéraux & indépendants

M. Tristan Zimmermann, socialiste pluraliste

Mme Solange Zosso, AVIVO

M. Guy Zwahlen, Radical-Ouverture

2.2 PERSONNES EXCUSEES

M. Jean Pierre Aubert, AVIVO

M. Beat Burgenmeier, socialiste pluraliste

M. Michel Hottelier, Libéraux & Indépendants

Mme Michèle Lyon, AVIVO

M. Pierre Schifferli, UDC

3. PRESTATION DE SERMENT DE M. JEAN-MARC GUINCHARD

Le président donne lecture du texte du serment.

M. Jean-Marc Guinchard prête serment selon la formule « Je le jure ».

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est approuvé.

5. COMMUNICATIONS DE LA PRESIDENCE

6. DESIGNATION DES SCRUTATEURS

M. Michel Chevrolet, Mme Jocelyne Haller, M. Ludwig Muller.

7. ETAT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DES COMMISSIONS QUI NE PRESENTENT PAS DE RAPPORT

Point retiré

9.

8. DEROULEMENT DES TRAVAUX DE L'ASSEMBLEE : AMENAGEMENT DE LA PLANIFICATION

Point reporté à la séance du 10 décembre 2009

ELECTION D'UN MEMBRE DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

<u>Candidatures</u>: M. Thomas Bläsi, UDC; M. Jean-Marc Guinchard, G[e]'avance Bulletins délivrés: 74; Bulletins retrouvés: 71; Bulletins blancs: 6; Bulletins nuls: 1;

Bulletins valables : 70 ; Majorité absolue : 36.

Est élu avec 38 voix M. Thomas Bläsi.

10. REGLES DE DEBAT APPLICABLES AU POINT SUIVANT DE L'ORDRE DU JOUR

Introduction par la présidente de la commission 4, Mme Carine Bachmann; cinq minutes de présentation des enjeux et objectifs par M. Yves Lador, rapporteur; trois minutes de présentation des thèses par M. Jean-François Rochat, rapporteur; trois minutes par thèse, par groupe, étant précisé que les propositions émanant des groupes sont comprises dans ce temps de parole.

11. EXAMEN DU RAPPORT PRELIMINAIRE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION THEMATIQUE 4 "ORGANISATION TERRITORIALE ET RELATIONS EXTERIEURES": RELATIONS EXTERIEURES ET RAPPORTS AVEC LA REGION

a. Introduction par Mme Carine Bachmann, présidente de la commission 4

- b. Présentation des enjeux et objectifs par M. Yves Lador, rapporteur
- c. Présentation des thèses par M. Jean-François Rochat, rapporteur

Relations extérieures

« Généralités »

Thèse 1

- « La République et canton de Genève collabore avec la Confédération, les autres cantons et les régions voisines. Elle est ouverte à l'Europe et au monde ».
 - ⇒ Proposition socialiste pluraliste (M. Maurice Gardiol)
- « Celle-ci devrait être en effet insérée dans les dispositions générales en lien avec les buts et les principes d'action de l'Etat.

Nous sommes réservés sur le fait que le contenu de la thèse 5, et plus encore celui de la thèse 6, soient intégrés dans cette partie introductive de la Constitution »

- ⇒ Proposition SolidaritéS (M. Nils de Dardel)
- « La République et canton de Genève collabore avec les régions voisines. Elle est ouverte à l'Europe et au monde ».

Débat

Prise de parole des groupes

Relations extérieures

« Compétences et exigences»

Thèses 2, 3 et 4

Thèse 2

- « Le Conseil d'Etat conduit la politique extérieure de la République et canton de Genève ».
 - ⇒ Proposition SolidaritéS (M. Nils de Dardel)
- « Le Conseil d'Etat conduit la politique régionale de la République et canton de Genève ».
 - ⇒ Proposition Libéraux & Indépendants (M. Richard Barbey)
- « Le Conseil d'Etat est responsable de la politique extérieure de la République et canton de Genève »

Thèse 3

- « Les relations extérieures relèvent de la responsabilité d'un seul Conseiller d'Etat et département. Leur mise en œuvre se fait en étroite coopération avec les autres départements. »
 - ⇒ Proposition SolidaritéS (M. Nils de Dardel)
- « La coordination de la politique régionale est confiée à un Département du Conseil d'Etat »

Thèse 4

- « Le Conseil d'Etat élabore un programme de législature concernant les relations extérieures soumis à l'approbation du Grand Conseil, qui en contrôle la mise en œuvre. »
 - ⇒ Proposition SolidaritéS (M. Nils de Dardel)
- « ...programme de législature concernant la politique régionale soumis... »
 - ⇒ Proposition socialiste pluraliste (M. Maurice Gardiol)
- « Le Conseil d'Etat intègre la question des relations extérieures dans son programme de législature. Le Grand Conseil en contrôle la mise en œuvre. »

Débat

Prise de parole des groupes

Affaires régionales

« Généralités»

Thèse 5

La République et canton de Genève mène, en collaboration avec les acteurs publics et privés, une politique régionale qui a pour objectif un développement durable et équitable de la région franco-valdo-genevoise.

⇒ Proposition socialiste pluraliste (M. Albert Rodrik)

Ajouter : «....de la région franco-valdo-genevoise, foyer de culture et de création »

- ⇒ Proposition MCG (M. Patrick-Etienne Dimier
- « La politique régionale de la République et canton de Genève est conduite par son Gouvernement en collaboration avec l'ensemble des acteurs publics et privés. Cette politique doit tendre à un développement équilibré de l'ensemble de la Région. »

⇒ Proposition groupe Radical-Ouverture (M. Pierre Kunz)

« La République et canton de Genève mène, en collaboration avec les acteurs publics et privés, une politique régionale. »

Débat

Prise de parole des groupes

Affaires régionales

« Compétences et exigences»

Thèse 6

«La République et canton de Genève/ le Conseil d'Etat négocie les accords et les traités, promeut l'harmonisation des législations et le règlement de la compensation des charges.

Les droits de participation démocratique doivent être garantis. »

- ⇒ Proposition socialiste pluraliste (M. Thierry Tanquerel)
- « 1. Les thèses 2, 3, 4 et 6 doivent être regroupées dans une section sur les relations extérieures.
- 2. Dans cette section figure une mention de la ratification des conventions intercantonales et des traités internationaux par le Grand Conseil, sous réserve d'une délégation au Conseil d'Etat.
- 3. Dans cette section figure aussi la base constitutionnelle de la commission interparlementaire qui donne son avis sur les projets de conventions intercantonales.
- 4. Concernant la thèse 6, la notion « d'harmonisation des législations » doit être remplacée par celle d'harmonisation (ou de coordination) des instruments juridiques. »

Débat

Prise de parole des groupes

Affaires régionales

« Institution régionale »

Thèse 7

- « L'Etat et les communes promeuvent activement la création d'une institution régionale de concertation, permanente et renouvelable, dans les limites du droit international en vigueur ».
 - ⇒ Proposition Libéraux & Indépendants (M. Jacques Weber)

« L'Etat et les communes promeuvent une institution régionale de concertation dans les limites du droit international en vigueur. »

⇒ Proposition AVIVO (M. Jean-François Rochat)

« L'institution régionale doit être décrite de façon plus précise dans la Constitution :

L'institution comprend un comité directeur formé de représentants des instances exécutives des différents partenaires

Des commissions sont formées, traitant en particulier des questions suivantes, dans une optique régionale :

Formation, social, santé culture économie, agriculture, logement, environnement, urbanisation, mobilité

Font partie de ces commissions des représentants des exécutifs, des organes législatifs ou délibératifs, de la société civile et des associations de communes. Des experts peuvent être invités à participer à leurs travaux.

Des assemblées générales réunissant l'ensemble des membres du comité directeur et des différentes commissions ont lieu au moins trois fois par année.

Ces assemblées sont l'occasion pour les commissions de présenter l'état de leurs travaux, d'en débattre et de définir les programmes d'activité. »

Débat

Prise de parole des groupes

Affaires régionales

« Participation et information »

Thèses 8 et 9

Thèse 8

La République et canton de Genève nomme un Ombudsman pour toutes les questions relatives à la région.

Thèse 9

Les projets et réalisations régionales importants font l'objet d'une démarche participative, dès le début des procédures.

Aucune proposition

Débat

Prise de parole des groupes

12. DIVERS

13. CLOTURE

La séance est levée à 18h20.

La secrétaire générale

Le président de séance

Mme Sophie FLORINETTI Secrétaire générale M. Thomas BÜCHI Coprésident